Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 9 octobre 2026

CREATION D'UN COMITE DES USAGERS

Pierre-François LEJEUNE
Conseiller départemental, canton de Cherbourg-en-Cotentin 1
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Faire avec les personnes plutôt que faire pour elles : c'est, à nos yeux, tout l'enjeu de cette délibération.

Nous saluons donc la proposition de créer un comité des usagers auprès de la Direction de l'accompagnement social de proximité.

Les politiques publiques ne peuvent pas être pensées uniquement depuis nos institutions, nos services ou nos commissions. Elles doivent aussi être nourries par celles et ceux qui les vivent au quotidien.

Les personnes accompagnées, les familles, les aidants : leur expérience constitue une véritable expertise. Et cette expertise doit pouvoir contribuer à nos décisions, à l'amélioration de nos pratiques et à l'évolution de nos politiques publiques.

Mais nous souhaitons formuler une exigence : que ce comité soit une véritable instance de participation, et que sa dimension consultative ne se limite pas à recueillir des avis, mais permette réellement de faire évoluer nos politiques et nos pratiques.

La parole des personnes concernées ne doit pas seulement être entendue. Elle doit pouvoir peser sur nos politiques publiques.

Cela suppose notamment de veiller à la représentativité des 12 à 15 usagers qui composeront ce comité, afin que la diversité des situations, des parcours et des territoires, notamment à travers les neuf pôles d'action sociale, puisse réellement y être entendue.

Cela suppose aussi que les propositions formulées par les usagers puissent trouver une traduction concrète dans les pratiques des services et dans l'amélioration du service public départemental.

Enfin, pourrions-nous envisager qu'un bilan annuel des travaux du comité soit présenté devant la commission Action sociale, voire devant notre assemblée ?

Ce serait une manière de faire vivre pleinement cette démarche, pour que cette parole ne reste pas cantonnée au comité, mais qu'elle puisse remonter jusqu'à nous, élus, et nourrir nos réflexions et nos décisions.

Car la participation ne peut être seulement un principe affiché dans une charte.

La démocratie sociale, ce n'est pas seulement décider pour les personnes : c'est aussi construire avec elles.

Et puisque la délibération parle elle-même de co-construire les politiques sociales, nous pensons que cette ambition doit maintenant se traduire concrètement dans le fonctionnement de ce comité.

C’est avec cette exigence, et dans cet esprit constructif, que notre groupe votera cette délibération.

Je vous remercie.

* *

*